



ZONE DE DISTRIBUTION : TAUXIGNY

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

La recherche de PFAS (composés perfluorés) sera obligatoire à compter du 1er janvier 2026 pour toutes les Unités de Distribution de l'eau (UDI). Toutefois, sans attendre cette date, des analyses sur les UDI de plus de 500 habitants seront programmées en 2025.

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage :
GRANDES VIGNES F.. L'eau qui l'alimente est
d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement physico-chimique
de l'eau (fer et manganèse) et une désinfection au
chlore gazeux.

Votre réseau alimente de façon permanente 2485
personnes sur 2 communes (COURCAY,
TAUXIGNY-SAINT-BAULD). Le responsable des
installations est : « CC LOCHES SUD TOURAINE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
CC LOCHES SUD TOURAINE » qui assure
l'exploitation du réseau et qui est la personne
responsable de la production et la distribution de
l'eau (PRPDE).

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **13**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **13**
Valeur moyenne : **1,25 mg/L**
Valeur maxi : **7 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **455**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le
maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager
un apport complémentaire en fluor, il convient de
consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,178 mg/L**
Valeur maxi : **0,178 mg/L**

ARSENIC

A

Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle ou industrielle. Le maximum
réglementaire est 10 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,7 microgramme/L**
Valeur maxi : **0,7 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau
exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil
réglementaire.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **37,1 °f**
Valeur maxi : **40,1 °f**

FER

bonne qualité

Élément pouvant générer une coloration de l'eau. Le fer
n'a pas d'incidence sur la santé, mais peut constituer
une gêne pour certains usages. Le maximum
réglementaire est 200 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **13**
Valeur moyenne : **22,1 microgramme/L**
Valeur maxi : **95 microgramme/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau
(coordonnées sur la facture) les
changements de saveur ou de
couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore,
mettez l'eau dans un récipient
ouvert quelques heures au frigo,
sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor
dans l'eau est faible, un apport
complémentaire en fluor peut être
recommandé pour la prévention de
la carie dentaire. Demandez conseil
à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/04/2025

UDI 037004008

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle
sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré
régulièrement au niveau des ressources, de la production
et de la distribution. La fréquence de ce contrôle
dépend de la population desservie et des volumes d'eau
produits. L'indicateur global de qualité prend en compte
les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet
d'une limite de qualité.